

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 18 août 2010

No. : CCE-019

Secrétaire : STÉPHANIE BOUTIN

Rapport 2009-2010

*Présenté à la
Commission de la culture
et de l'éducation*

10 juin 2010



Québec, le 10 juin 2010

Monsieur Pierre Marsan
Président
Commission de la culture et de l'éducation
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des parlementaires, 3^e étage
Québec (Québec) K1A 1A3

Depuis
40 ans!

Monsieur le Président,

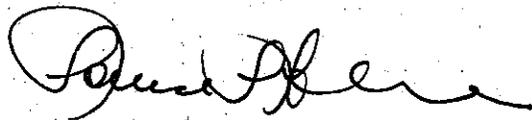
Pour donner suite à votre lettre du 7 avril dernier, vous trouverez en documents attachés les rapports demandés eu égard au premier alinéa de l'article 4.1 de la *loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, à savoir :

- La grille de données, incluant l'annexe sur les clientèles étudiantes
- Les états financiers au 31 mai 2009
- L'état du traitement 2008-2009
- Le curriculum vitae du directeur général, monsieur Marcel Proulx

Monsieur Proulx demeure disponible pour répondre aux questions que ces documents pourraient soulever.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La Directrice de l'administration et Secrétaire générale,



Louise Laflamme

p.j. 10 copies du dossier
1 cédérom

www.enap.ca

☐ **Québec (siège social)**

555, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9E5
CANADA
Téléphone : 418 641-3000
Télécopieur : 418 641-3060

☐ **Montreal**

4750, avenue Henri-Julien, 5^e étage
Montreal (Québec) H2T 3E5
CANADA
Téléphone : 514 849-3989
Télécopieur : 514 849-3369

☐ **Gatineau**

Pavillon Alexandre-Taché, aile D
283, boulevard Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7
CANADA
Téléphone : 819 771-6095

☐ **Saguenay**

637, boulevard Talbot
Saguenay (Québec) G7H 6A4
CANADA
Téléphone : 418 545-5035
Télécopieur : 418 545-0483

☐ **Trois-Rivières**

Pavillon Ringuet
3351, boulevard des Forges
Case postale 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
CANADA
Téléphone : 418 641-3000

Nom de l'établissement : ÉCOLE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE												Page 1 de 5	
												Date : 2010-06-08	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions										III. Remarques	
INDICATEURS		Année											
	Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Clientèle étudiante													
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	462	525	598	672	667	674	667	734	792	814	Données préliminaires
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	1197	1398	1576	1671	1709	1791	1842	1871	1923	2018	
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	s/o										
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	s/o										
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	1197	1398	1576	1671	1709	1791	1842	1871	1923	2018	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
7	Effectif étudiant étranger	n	23	45	53	26	22	58	144	61	36	57	Depuis 2005-2006, les données ont été comptabilisées différemment tenant ainsi compte des clientèles délocalisées. À des fins de comparaison avec les années antérieures, les chiffres présentés sur la même base qu'initialement devraient se lire ainsi: 27, 31 et 28.
8	Effectif étudiant étranger	%	1,9	3,2	3,4	1,6	1,3	3,2	7,8	3,3	1,9	2,8	Pour les mêmes raisons que celles citées à la ligne 7, les chiffres devraient se lire comme tel: 1,5 %, 1,7 % et 1,5 %.
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	0	0	0	1	1	1	2	5	8	3	
10	Stagiaires postdoctoraux	n										1	
11	Résidents en médecine	n	s/o										
Professeurs													
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	2	1	5	3	2	2	0	2	3	2	
13	Nombre de professeurs (total)	n	34	36	40	44	44	47	49	58	64	65	
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	34	36	40	38	38	40	40	39	42	44	
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	s/o	s/o	s/o	6	6	7	9	19	22	21	3 maîtres d'enseignement / 15 professeurs associés en résidence / 1 chercheur / 2 professeurs invités
14	Nombre de chargés de cours	n	48	62	72	71	62	73	61	70	77	105	78 chargés de cours externes indépendants et 7 professeurs associés non-résidents qui ont enseigné au cours de l'année / 4 employés de l'École / 3 étudiants de l'École

Nom de l'établissement : École nationale d'administration publique											Page 2 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions									Date : 2010-06-10	
INDICATEURS		III. Remarques										
		Année										
		Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Recherche												
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$						0,00				
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$						0,00				
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	107,10	117,50	371,80	338,00	313,00	1 286,90	1 133,20	1 484,10	1 321,20	1 736,70
26	Contrats de recherche	M\$	1 292,10	1 082,50	1 439,20	996,80	1 146,40	1 398,10	1 680,20	1 711,90	1 611,90	1 350,00
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	40,00	90,60	40,00	107,90	445,90	342,40	555,50	1 048,30	812,10	1 016,70
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	100,00	80,00	69,50	ND	ND	80 661,00				
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	92,30	90,20	79,50	ND	ND	0,00				
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	41,00	41,00	65,00	ND	ND	ND				
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$						ND				
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n						26,00				
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n						0,00				
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n						ND				
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n						ND				
29	Part de la recherche contractuelle											
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%						58,00				
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%						ND				
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%						68,40				

Nom de l'établissement : École nationale d'administration publique											Page 4 de 5	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions									III. Remarques	
DONNÉES FINANCIÈRES												
Année												
	Unité	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	Les données 2009-2010 sont prévisionnelles.
Fonds de fonctionnement												
A. Revenus												
43	Subvention du MELS	k\$	7 671,6	8 218,5	9 473,0	10 295,5	10 994,2	11 600,6	11 960,5	13 457,4	14 734,7	14 512,7
44	Revenus provenant des étudiants (to	k\$	1 774,0	1 838,5	1 855,4	2 141,3	2 132,4	2 413,5	2 947,9	3 929,0	4 566,2	4 543,8
	a) Droits de scolarité	k\$	1 600,0	1 611,6	1 625,3	1 818,6	1 936,5	2 179,6	2 435,1	3 342,2	3 817,0	3 838,8
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	30,2	61,6	46,1	110,8	61,3	96,6	113,2	99,1	118,1	110,4
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	3,8	5,1	8,5	10,1	13,5	20,7	25,5	38,2	57,6	47,8
	d) Coûts des étudiants	k\$	31,5	38,4	51,6	60,4	65,2	67,3	67,4	73,6	78,2	80,9
	e) Autres revenus provenant des étu	k\$	107,7	121,8	123,9	141,4	55,9	49,3	306,7	375,9	495,3	465,9
45	Autres revenus	k\$	2 761,2	2 990,6	3 293,7	2 712,2	3 676,5	4 079,8	4 937,7	4 865,1	5 694,0	7 260,1
	a) Revenus du Fonds de dotation et	k\$	nd	nd								
	revenus provenant d'une fondation											
	b) Ventes externes	k\$	nd	nd								
	c) Autres revenus	k\$	nd	nd								
46	Total des revenus	k\$	12 206,8	13 047,6	14 822,1	15 149,0	16 803,1	18 093,9	19 846,1	22 251,5	24 994,9	26 316,6
B. Dépenses												
47	Salaires	k\$	8 212,8	8 794,8	9 791,3	10 498,5	11 698,3	12 273,6	14 327,2	15 057,5	17 081,0	17 798,3
48	Avantages sociaux	k\$	874,9	1 052,2	1 463,6	1 696,1	1 873,5	2 135,2	2 416,2	2 562,0	2 868,8	3 184,1
49	Autres dépenses	k\$	3 246,6	2 834,9	3 158,2	3 400,8	3 939,9	3 686,0	4 414,0	4 647,5	5 042,3	5 323,5
50	Total des dépenses	k\$	12 334,3	12 681,9	14 413,1	15 595,4	17 511,7	18 094,8	21 157,7	22 267,0	24 992,1	26 305,9
51	Résultat de l'exercice	k\$	(127,5)	365,7	209,0	(446,4)	(708,6)	(0,9)	(1 311,6)	(15,5)	2,8	10,7
Fonds avec restrictions												
A. Revenus												
52	Subventions, dons et commandites	k\$	556,3	671,5	883,9	848,0	1 871,8	1 756,9	1 444,0	2 106,4	1 846,8	1 393,0
	provinciales											
53	Subventions, dons et commandites	k\$	664,6	664,6	486,6	591,5	1 171,9	1 659,9	1 547,4	919,9	1 115,6	973,1
	fédérales											
54	Autres revenus	k\$	367,1	662,7	1 210,8	845,0	758,6	965,9	1 001,3	1 331,2	1 355,5	1 155,0
55	Total des revenus	k\$	1 588,0	1 820,8	2 686,2	2 864,9	4 281,3	3 728,2	3 992,7	4 357,5	4 317,9	3 521,1
B. Dépenses												
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	872,5	903,6	1 422,9	1 529,2	1 711,8	2 215,9	2 117,9	2 459,1	2 192,5	1 749,1
57	Autres dépenses	k\$	761,7	899,0	1 328,4	1 265,1	1 318,8	1 553,5	2 243,0	1 519,4	1 979,6	1 784,5
58	Total des dépenses	k\$	1 634,2	1 802,6	2 751,3	2 794,3	3 030,6	3 769,4	4 360,9	3 978,5	4 172,1	3 533,6
59	Résultat de l'exercice	k\$	(46,2)	18,2	(65,1)	70,6	1 250,7	(41,2)	(368,2)	379,0	145,8	(12,5)

Nom de l'établissement : École nationale d'administration publique 2010-06-10											Annexe 1
I. Éléments d'information		II. Observations									III. Remarques
INDICATEURS		Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2009								
			1 ^{er} cycle	2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL			
			Bacca- lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
Hommes											
70	Santé	n							0	0	0
71	Sciences pures et appliquées	n							0	0	0
72	Sciences de l'administration	n			576	268	24	14	600	282	882
73	Éducation	n							0	0	0
74	Droit	n							0	0	0
75	Arts, lettres et sciences humaines	n							0	0	0
76	Plurisectoriel	n				58			0	58	58
77	Ensemble des secteurs	n			576	326	24	14	600	340	940
Femmes											
80	Santé	n							0	0	0
81	Sciences pures et appliquées	n							0	0	0
82	Sciences de l'administration	n			590	411	20	4	610	415	1 025
83	Éducation	n							0	0	0
84	Droit	n							0	0	0
85	Arts, lettres et sciences humaines	n							0	0	0
86	Plurisectoriel	n				52		1	0	53	53
87	Ensemble des secteurs	n			590	463	20	5	610	468	1 078
Total											
90	Santé	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
91	Sciences pures et appliquées	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
92	Sciences de l'administration	n	0	0	1 166	679	44	18	1 210	697	1 907
93	Éducation	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
94	Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
95	Arts, lettres et sciences humaines	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
96	Plurisectoriel	n	0	0	0	110	0	1	0	111	111
97	Ensemble des secteurs	n	0	0	1 166	789	44	19	1 210	808	2 018
Les sciences sociales sont comprises dans la catégorie Arts, lettres et sciences humaines. En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec. Source: SID, Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du											

**École nationale
d'administration publique**

**États financiers
au 31 mai 2009**

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Bilans	4
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Évolution de la situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 21



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
École nationale d'administration publique

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations de l'École nationale d'administration publique au 31 mai 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'École et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'École. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations de l'École au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'École nationale d'administration publique ainsi que par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés et ne doivent pas l'être par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R. L.¹

Québec, le 21 juillet 2009

(à l'exception de la note 21 datée du 8 mars 2010)

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 7461

École nationale d'administration publique

Bilans

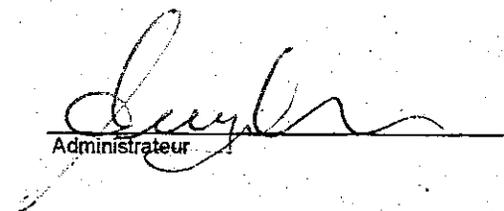
au 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		Total consolidé	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Actif à court terme								
Comptes à recevoir	3 884 218	3 037 820	822 366	451 316	3 726	2 968	4 710 310	3 492 104
Subventions à recevoir de l'Université du Québec (note 5)	1 822 900	1 852 070	-	-	-	-	1 822 900	1 852 070
Réclamation à recevoir de l'Université du Québec	-	-	-	-	16 027	9 662	16 027	9 662
Avances interfonds	-	-	1 482 566	1 648 414	36 204	36 012	-	-
Frais payés d'avance	310 517	330 670	2 587	3 098	-	-	313 104	333 768
	<u>6 017 635</u>	<u>5 220 560</u>	<u>2 307 519</u>	<u>2 102 828</u>	<u>55 957</u>	<u>48 642</u>	<u>6 862 341</u>	<u>5 687 604</u>
Subvention à recevoir de l'Université du Québec (note 5)	126 800	188 730	-	-	-	-	126 800	188 730
Immobilisations corporelles (note 6)	-	-	-	-	14 285 590	14 969 802	14 285 590	14 969 802
Immobilisations incorporelles (note 7)	-	-	-	-	391 092	241 417	391 092	241 417
Autre actif (note 8)	-	-	-	-	605 263	657 895	605 263	657 895
	<u>126 800</u>	<u>188 730</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>15 281 945</u>	<u>15 869 114</u>	<u>15 408 745</u>	<u>16 057 844</u>
	<u>6 144 435</u>	<u>5 409 290</u>	<u>2 307 519</u>	<u>2 102 828</u>	<u>15 337 902</u>	<u>15 917 756</u>	<u>22 271 086</u>	<u>21 745 448</u>
PASSIF								
Passif à court terme								
Découvert bancaire	367 600	50 925	-	-	-	-	367 600	50 925
Emprunt bancaire (note 9)	742 361	718 055	-	-	-	-	742 361	718 055
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 593 626	1 770 717	278 132	219 246	13 284	8 318	2 885 042	1 998 281
Produits reportés	870 355	1 141 310	-	-	-	-	870 355	1 141 310
Avances interfonds	1 518 770	1 684 426	-	-	-	-	-	-
	<u>6 092 712</u>	<u>5 365 433</u>	<u>278 132</u>	<u>219 246</u>	<u>13 284</u>	<u>8 318</u>	<u>4 865 358</u>	<u>3 908 571</u>
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	-	-	-	-	-	2 692	-	2 692
Dette à long terme (note 11)	47 142	35 025	-	-	647 121	619 656	694 263	654 681
	<u>6 139 854</u>	<u>5 400 458</u>	<u>278 132</u>	<u>219 246</u>	<u>660 405</u>	<u>630 666</u>	<u>5 559 621</u>	<u>4 565 944</u>
SOLDES DE FONDS								
Soldes de fonds non affectés	4 581	8 832	-	-	-	-	4 581	8 832
Soldes de fonds d'affectation d'origine externe	-	-	2 029 387	1 883 581	-	-	2 029 387	1 883 581
Soldes de fonds investis en immobilisations	-	-	-	-	14 677 497	15 287 090	14 677 497	15 287 090
	<u>4 581</u>	<u>8 832</u>	<u>2 029 387</u>	<u>1 883 581</u>	<u>14 677 497</u>	<u>15 287 090</u>	<u>16 711 465</u>	<u>17 179 503</u>
	<u>6 144 435</u>	<u>5 409 290</u>	<u>2 307 519</u>	<u>2 102 828</u>	<u>15 337 902</u>	<u>15 917 756</u>	<u>22 271 086</u>	<u>21 745 448</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,


Administrateur


Administrateur

École nationale d'administration publique

Résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Droits de scolarité	3 992 685	3 479 428	-	-	-	-
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Université du Québec	14 727 750	13 466 101	-	-	449 737	247 488
Ministères	2 194 217	1 465 805	1 703 197	2 083 915	-	-
Organismes affiliés	1 992 006	1 594 325	143 601	22 426	-	-
Gouvernement du Canada						
Ministères	4 531	36 098	-	-	-	-
Organismes affiliés	129 767	284 317	1 115 586	919 971	-	-
Autres	917 903	615 444	1 156 096	1 135 973	-	-
Intérêts	4 074	23 971	5 473	8 978	-	-
Entreprises auxiliaires	127 267	133 994	-	-	-	-
Autres revenus	897 671	1 052 408	-	-	-	-
Recouvrement de coûts indirects	-	-	193 976	186 305	-	-
Contributions interfonds	-	-	-	-	426 377	359 860
Produit d'assurance	-	99 844	-	-	-	-
	<u>24 987 871</u>	<u>22 251 735</u>	<u>4 317 929</u>	<u>4 357 568</u>	<u>876 114</u>	<u>607 348</u>
Charges						
Enseignement et recherche	12 493 198	10 914 573	1 543 634	1 475 904	-	-
Services à la collectivité						
Services aux organisations	6 080 382	3 847 984	1 221 692	981 842	-	-
Coopération internationale	-	-	1 268 865	1 386 370	-	-
Bibliothèque	1 020 651	1 041 112	-	-	-	-
Informatique	666 608	653 496	-	-	-	-
Administration	3 637 758	3 864 324	137 932	134 358	-	-
Terrains et bâtiments	1 666 040	1 457 710	-	-	-	-
Services aux étudiants	143 212	151 724	-	-	-	-
Entreprises auxiliaires	90 297	80 938	-	-	-	-
Transfert de coûts indirects	193 976	186 305	-	-	-	-
Perte sur radiation d'immobilisations	-	-	-	-	229 962	-
Acquisitions d'immobilisations ne répondant pas aux critères de capitalisation	-	-	-	-	272 821	158 300
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	897 309	984 235
Amortissement des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	32 983	12 327
Amortissement de l'autre actif	-	-	-	-	52 632	52 632
Charges liées à un incendie	-	68 864	-	-	-	-
	<u>24 992 122</u>	<u>22 267 030</u>	<u>4 172 123</u>	<u>3 978 474</u>	<u>1 485 707</u>	<u>1 207 494</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(4 251)</u>	<u>(15 295)</u>	<u>145 806</u>	<u>379 094</u>	<u>(609 593)</u>	<u>(600 146)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale d'administration publique

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début, tel qu'établi	8 832	24 127	1 883 581	1 504 487	17 432 598	17 879 693
Redressement - politique de capitalisation (note 3)	-	-	-	-	(2 256 778)	(2 038 292)
Redressement - capitalisation du système de gestion administrative (note 3)	-	-	-	-	111 270	45 835
Solde au début, redressé	-	-	-	-	15 287 090	15 887 236
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(4 251)	(15 295)	145 806	379 094	(609 593)	(600 146)
Solde à la fin	4 581	8 832	2 029 387	1 883 581	14 677 497	15 287 090

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale d'administration publique
Fonds des immobilisations
Évolution de la situation financière
 de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	2009	2008
	\$	\$
Provenance des fonds		
Contributions de l'Université du Québec	449 737	247 488
Contributions du fonds de fonctionnement	378 214	303 967
Contributions du fonds avec restriction	47 810	55 257
Autres	353	636
	<u>876 114</u>	<u>607 348</u>
Utilisation des fonds		
Acquisitions d'immobilisations		
Équipement audiovisuel, appareillage et outillage	114 361	10 803
Mobilier	104 507	93 255
Équipement informatique	153 316	132 954
Logiciels	63 202	2 240
Documents de bibliothèque	23 052	146 170
Projets en cours	51 031	65 435
Développement informatique	40 960	-
Améliorations au bâtiment	47 823	-
Acquisitions d'immobilisations ne répondant pas aux critères de capitalisation	272 821	158 300
Réduction des obligations découlant du contrat de location-acquisition	4 688	4 158
	<u>875 761</u>	<u>613 315</u>
Augmentation (diminution) des fonds	353	(5 967)
Solde disponible au début	45 012	50 979
Solde disponible à la fin	<u>45 365</u>	<u>45 012</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

1 - STATUTS

L'École nationale d'administration publique a été constituée en vertu de la Loi de l'Université du Québec.

2 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

En l'absence de directives du MELS, l'École se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, plus particulièrement, à celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités du Québec et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer ni pour les avantages sociaux futurs;
- Les immobilisations acquises à même les produits du fonds de fonctionnement et du fonds avec restriction sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Changement de convention comptable – politique de capitalisation des immobilisations

En juillet 2008, le Contrôleur des finances, en collaboration avec le MELS, a publié la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux*. Cette politique, appliquée par anticipation à compter du 1er juin 2008, établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

L'École a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné une augmentation de 157 802 \$ (218 486 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations ainsi qu'une diminution du même montant de l'excédent des produits par rapport aux charges. Cette modification a également entraîné une diminution de 2 440 898 \$ des immobilisations et une augmentation de 26 318 \$ de l'autre actif (diminution de 2 283 096 \$ des immobilisations et augmentation de 26 318 \$ de l'autre actif en 2008).

Comptabilisation du système de gestion administrative

L'École a comptabilisé rétroactivement sa quote-part du système de gestion administrative développé par l'Université du Québec depuis le 1er juin 2007. Les états financiers des exercices antérieurs ont été retraités et cette modification a entraîné des augmentations des immobilisations incorporelles de 230 925 \$, des comptes à payer à l'Université du Québec de 119 655 \$ et du solde de fonds du fonds des immobilisations de 111 270 \$ au 31 mai 2008.

Norme récente adoptée

Gestion du capital

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'École a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'École et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'École.

Normes comptables futures

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Le MELS prescrit aux universités québécoises de préparer leurs états financiers de l'exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* publié par le MELS pour les universités du Québec. L'École mettra en application cette nouvelle exigence à compter du 1er juin 2009. La direction de l'École n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers.

Organisme sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et l'École les mettra en application à compter du 1er juin 2009. La direction de l'École n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables telles qu'utilisées par l'Université du Québec et ses unités constituantes sont les suivantes :

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. À cet égard, voir la convention comptable intitulée « Base de mesure des actifs et des passifs financiers ».

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- Les produits de subventions regroupent les subventions, les contrats, les commandites et les dons reçus dans le cadre des missions de l'entité, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité;
- Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement et le fonds avec restriction sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de l'Université du Québec et les ajustements importants sont portés à un poste distinct à l'état des résultats dans l'année financière où ils sont définitivement établis;
- Les droits de scolarité sont considérés comme revenus de l'année financière à laquelle la session de cours appartient;
- Les produits d'intérêts ne faisant l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres du fonds de fonctionnement;
- Les engagements pour commandes d'achats de biens et de services non complétées ne sont pas inscrits aux livres, mais plutôt en note aux états financiers;
- Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, les taxes, les timbres, la papeterie, les fournitures de bureau et autres dépenses répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitement différé et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;
- Aucune provision n'est inscrite aux livres, pour le personnel régulier, pour les vacances, les congés de maladie accumulés et les heures supplémentaires à être compensées par des congés et les coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les dépenses courantes;
- Compte tenu des restrictions imposées à l'usage des fonds des activités de coopération internationale, les subventions obtenues des organismes relativement à ces projets sont comptabilisées au fonds avec restriction. Les coûts directs et les coûts indirects de coopération internationale sont imputés au fonds avec restriction et, jusqu'à concurrence des soldes disponibles, les frais généraux d'administration y sont également imputés par transfert de coûts indirects.

Base de mesure des actifs et des passifs financiers

L'École a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers - informations à fournir et présentation », à l'égard des informations à fournir et de la présentation afférentes aux instruments financiers.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

À la suite de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont comptabilisés comme suit :

- L'encaisse (découvert bancaire) est classée comme actif (passif) financier détenu à des fins de transaction. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats;
- Les comptes à recevoir, les subventions et les réclamations à recevoir sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses;
- L'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations

Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec qui pourvoit à leur financement. Les intérêts sur le financement temporaire des projets en construction sont ajoutés le cas échéant, au coût de ces immobilisations par voie d'une charge et d'une contribution égale de l'Université du Québec. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds d'immobilisations. Dans le cas des immobilisations reçues comme don, la juste valeur marchande au moment du don constitue le coût de ces immobilisations. Les acquisitions d'immobilisations effectuées en vertu de baux de location-acquisition sont enregistrées aux livres à la valeur actualisée de l'engagement. L'obligation découlant de ce contrat de location-acquisition, apparaissant au passif, est amortie annuellement par une contribution du fonds de fonctionnement sans restriction équivalente aux remboursements en capital prévus sur ces contrats.

Les immobilisations sont amorties en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode d'amortissement linéaire, les périodes et les taux annuels suivants :

	<u>Périodes et taux</u>
Immobilisations corporelles	
Aménagement du terrain	20 ans
Bâtiment	50 ans
Améliorations au bâtiment	30 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (Maximum 10 ans)

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

	Périodes et taux
Équipement audiovisuel, appareillage et outillage et mobilier	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	5 ans
Immobilisations incorporelles	
Développement informatique	5 ans
Logiciels	3 ans

Autre actif

L'autre actif est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans jusqu'en 2020.

Régime de retraite

Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend :

À court terme

- Un montant de 1 499 700 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;
- Un montant de 225 300 \$ correspondant à la quote-part de l'École dans le réinvestissement annoncé au budget provincial 2006-2007;
- Un montant de 178 000 \$ obtenu pour le financement du plan d'embauche du corps professoral en administration dans le cadre du chantier 1 des initiatives ciblées découlant du réinvestissement annoncé en 2008-2009;

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - SUBVENTIONS À RECEVOIR (suite)

- Un montant de 61 900 \$ correspondant à la portion à court terme de l'allocation de 209 700 \$ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004;
- Un ajustement à la hausse 500 \$ de la subvention de fonctionnement de l'exercice 2008-2009;
- Un ajustement négatif de 142 500 \$ relatif au recômpage des effectifs 2006-2007.

À long terme

Un montant de 126 800 \$ représentant la portion à long terme de la subvention de 209 700 \$ qui a été comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement alors confirmée par le ministère de l'Éducation. Ce montant représente la quote-part du manque à gagner par l'École en 2003-2004 à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le ministre de l'Éducation. Le MELS s'est engagé à verser cette subvention sur une période de 10 ans à raison de 10 % par année à compter de 2008-2009.

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amortissement		2009
	Coût	cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	450 777		450 777
Aménagement du terrain	120 010	15 001	105 009
Bâtiment	14 976 142	3 137 931	11 838 211
Améliorations au bâtiment	102 802	7 211	95 591
Améliorations locatives	500 000	125 000	375 000
Équipement audiovisuel, appareillage et outillage	276 864	136 878	139 986
Mobilier	739 058	438 999	300 059
Équipement informatique	715 992	489 998	225 994
Documents de bibliothèque	1 896 669	1 143 823	752 846
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	21 172	19 055	2 117
	19 799 486	5 513 896	14 285 590

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrain	450 777	—	450 777
Aménagement du terrain	120 010	9 001	111 009
Bâtiment	14 976 142	2 838 408	12 137 734
Améliorations au bâtiment	54 979	4 582	50 397
Améliorations locatives	941 566	269 375	672 191
Équipement audiovisuel, appareillage et outillage	303 925	237 844	66 081
Mobilier	835 239	514 546	320 693
Équipement informatique	798 535	552 612	245 923
Documents de bibliothèque	2 067 987	1 159 342	908 645
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	21 172	14 820	6 352
	<u>20 570 332</u>	<u>5 600 530</u>	<u>14 969 802</u>

Au cours de l'exercice, l'École a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties pour 1 213 905 \$ (3 307 477 \$ en 2008).

7 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Projets en cours	309 422	—	309 422
Développement informatique	40 960	4 096	36 864
Logiciels	98 579	53 773	44 806
	<u>448 961</u>	<u>57 869</u>	<u>391 092</u>

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Projets en cours	230 926	—	230 926
Logiciels	40 824	30 333	10 491
	<u>271 750</u>	<u>30 333</u>	<u>241 417</u>

Au cours de l'exercice, l'École a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties pour 5 447 \$ (0 \$ en 2008).

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

8 - AUTRE ACTIF

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., au coût amorti	<u>605 263</u>	<u>657 895</u>

9 - EMPRUNT BANCAIRE

La marge de crédit bancaire, d'un montant autorisé de 4 500 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel (2,25 %; 4,75 % en 2008) et est renégociable en novembre 2009. La société a contracté une lettre de crédit, au profit d'un fournisseur, de 16 723 \$, réduisant le montant autorisé de l'emprunt bancaire.

10 - OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le contrat de location-acquisition porte intérêt au taux de 12,05 % et vient à échéance en juin 2009. Les paiements en capital exigibles au cours de l'exercice 2009-2010 sont de 2 692 \$, incluant l'option d'achat.

11 - DETTE À LONG TERME

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Effet à payer à l'Université du Québec, intérêts variant entre 0,50 % et 4,40 %, capitalisés jusqu'en octobre 2009 et un taux de 5 % à partir de novembre 2009, remboursable sur une période maximale de 30 ans en un versement annuel comprenant capital et intérêts, à compter de novembre 2009	547 142	535 025
Effet à payer à l'Université du Québec, sans intérêt, remboursable d'ici le 31 mai 2012	<u>147 121</u>	<u>119 656</u>
	<u>694 263</u>	<u>654 681</u>

Les versements de capital sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 34 381 \$ en 2010, à 8 089 \$ en 2011, à 155 624 \$ en 2012, à 8 938 \$ en 2013 et à 9 395 \$ en 2014.

12 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS - FONDS AVEC RESTRICTION

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Produits		
Administration	176 756	132 700
Recherche	1 685 687	1 675 420
Services à la collectivité	1 117 057	1 186 777
Coopération internationale	1 338 429	1 362 671
	<u>4 317 929</u>	<u>4 357 568</u>

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

13 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2009	2008
	\$	\$
Intérêts sur l'effet à payer à long terme (a)	12 117	35 025
Intérêts sur l'emprunt bancaire (b)	109 466	186 020
	<u>121 583</u>	<u>221 045</u>

- (a) Les intérêts sur l'effet à payer à long terme sont comptabilisés en tant que charges de terrain et du bâtiment du fonds de fonctionnement.
- (b) Les intérêts sur l'emprunt bancaire sont comptabilisés en tant que charges d'administration du fonds de fonctionnement.

14 - RÉGIME DE RETRAITE

L'École participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec dont le nombre de participants s'élève à 8 028 (7 949 en 2008) dont 214 (202 en 2008) pour l'École.

La contribution versée par l'École au régime de retraite au cours de l'exercice s'élève à 1 081 623 \$ (1 039 615 \$ en 2008).

Les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations déterminées, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

15 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'École détient un intérêt économique dans la Fondation universitaire de l'Université du Québec. En effet, cet organisme collecte des fonds pour certains établissements du réseau. Au cours de l'exercice, l'École a bénéficié d'une contribution de 87 500 \$ (256 301 \$ en 2008). Les états financiers de la Fondation seront annexés aux présents états financiers.

16 - ENGAGEMENTS

Vacances, congés de maladie et heures supplémentaires

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires à être compensées par des congés représentent au 31 mai 2009 976 315 \$ (1 139 095 \$ en 2008). Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges sur les produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2009 aurait été de 973 566 \$.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

16 - ENGAGEMENTS (suite)

Baux

Au 31 mai 2009, les baux pour la location des immeubles représentent un engagement total de 1 316 713 \$ dont les versements au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>
\$	\$	\$	\$	\$
306 755	244 864	219 094	182 000	182 000

Ces baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services reliés à la location des immeubles.

Contrat d'entretien

Le contrat pour l'entretien du bâtiment représente un engagement total de 1 135 575 \$ dont les versements minimums prévus au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>
\$	\$	\$
378 525	378 525	378 525

17 - ÉVENTUALITÉ – LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale en novembre 2001, une entente devra être conclue entre l'École et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2009, aucune entente n'était intervenue. La direction de l'École a comptabilisé une provision de 700 000 \$ au 31 mai 2009 sur la base de l'information disponible à ce jour. La direction procédera périodiquement à la mise à jour de cette appréciation.

Toute variation de charge relative au règlement précédent sera comptabilisée dans l'exercice alors en cours.

18 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

18 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Subvention à recevoir de l'Université du Québec et dette à long terme

La juste valeur de la subvention à recevoir à long terme et de l'effet à payer n'a pu être déterminée, puisqu'il est presque impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques si l'on considère la relation qui existe entre l'Université du Québec et l'École.

Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition

La juste valeur de l'obligation dans un contrat de location-acquisition est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux d'intérêt en vigueur à la date du bilan pour des contrats similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable.

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'École est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

L'École ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'École est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

L'emprunt bancaire et l'effet à payer portent intérêt à taux variables et exposent donc l'École à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'École ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'École n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'École est exposée.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

19 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

– Comptes à recevoir :

Le risque de crédit de l'École provient principalement des comptes à recevoir. L'École n'exige pas de garantie de ses étudiants. Le solde des comptes à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'École aux créances douteuses n'est pas importante;

– Subventions et réclamation à recevoir :

L'École juge faible le risque de crédit provenant des subventions et de la réclamation à recevoir puisqu'elles sont à recevoir de l'Université du Québec.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'École dispose de sources de financement sous la forme d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé suffisant. L'École établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

20 - GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'École est constitué des soldes de fonds non affectés et des soldes de fonds d'affectation d'origine externe et est présenté aux bilans sous la rubrique « Soldes de fonds ».

L'École gère le capital dans le but de fournir le capital nécessaire à sa croissance et à son développement.

Les politiques internes en vigueur s'appliquant à la gestion du capital incluent, entre autres :

- La production et le dépôt auprès du conseil d'administration des prévisions financières à court terme et à long terme indiquant des besoins en capital;
- Une gestion des échéances des passifs et des actifs afin de limiter les risques liés à leur non-concordance;
- La révision périodique de la tarification des services.

L'École est aussi soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des dépenses particulières. L'École fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'École s'est conformée à ces exigences.

École nationale d'administration publique

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

21 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 8 mars 2010, le MELs a publié les calculs définitifs des subventions de fonctionnement aux universités québécoises pour l'exercice 2008-2009. Pour l'École nationale d'administration publique, cette annonce a amené une augmentation (diminution) des postes suivants, et ce, par rapport à ce qui était comptabilisé au 21 juillet 2009.

	Fonds de fonctionnement \$
ACTIF	
Subvention à recevoir Université du Québec	(142 000)
SOLDES DE FONDS	
Solde de fonds non affecté	(7 000)
RÉSULTATS	
Produits	
Subventions	
Gouvernement du Québec	
Université du Québec	(7 000)
PASSIF	
Comptes fournisseurs et charges à payer	(135 000)



**Raymond Chabot
Grant Thornton**

Rapport des vérificateurs

**Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7**

**Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com**

**Aux membres du conseil d'administration de
École nationale d'administration publique**

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction incluses dans l'état du traitement de l'École nationale d'administration publique pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec dans le *Mandat de vérification externe des universités québécoises* et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 978007

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

ÉTAT DU TRAITEMENT

2008-2009

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

DATE : _____

ADMINISTRATEURS : _____

Établissement: École nationale d'administration publique
 Année financière: 2008-2009
 Page: 1 de 3

1. Personnel de direction supérieure

Nom	Fonction	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					TP: % du temps
		Salaire de base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ etc.	Fondations ou personnes morales		
Marcel Proulx	Directeur général	151 923	4 925			12	
						12	
Madeleine Moreau	Directrice des services aux organisations	136 730	3 876			12	
						12	
Nelson Michaud	Directeur de l'enseignement et de la recherche	122 907	1 681			12	
						12	

Établissement: École nationale d'administration publique
 Année financière: 2008-2009
 Page: 2 de 3

2. Autres catégories de personnel de direction

Catégorie	Effectif total (**) de la catégorie	Valeur pécuniaire des composantes assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire versé	Autres éléments
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	6,6	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	129 269 109 566 87 120	124 762 20 081 0
Personnel de direction des services	5,0	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	112 488 109 556 89 516	99 261 21 492 535
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé Moyenne Le moins élevé		

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

Établissement: École nationale d'administration publique
 Année financière: 2008-2009
 Page: 3 de 3

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom, prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Proulx, Marcel	Directeur général	12	12 710
Moreau, Madeleine	Directrice des services aux organisations	12	5 628
Michaud Nelson	Directeur de l'enseignement et de la recherche	12	17 490
Autres catégories de personnel	Étendue des frais remboursés	Effectif (*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé	8	9 287
	Moyenne		6 389
	Le moins élevé		3 406
Personnel de direction des services	Le plus élevé	6	7 242
	Moyenne		4 146
	Le moins élevé		1 241
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé		
	Moyenne		
	Le moins élevé		

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

Établissement: École nationale d'administration publique

Personnel de direction supérieure

Droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2008-2009		
Nom	Fonction	(en \$)
Marcel Proulx		151 923
Nelson Michaud	Directeur de l'enseignement et de la recherche	0
Madeleine Moreau	Directrice des services aux organisations	136 730

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DU TRAITEMENT

En vertu de la Loi sur l'Université du Québec, plus particulièrement du règlement général 6 : « Ressources humaines », Annexe 6.A, « Protocole des cadres supérieurs », les conditions de travail sont définies comme suit :

- 3.2 Après quatre (4) années successives de mandat, il acquiert la sécurité d'emploi (et non de fonction), sans diminution de traitement. À moins d'une décision contraire du conseil d'administration de l'établissement ou du comité exécutif de l'Université du Québec en ce qui concerne les cadres supérieurs de l'Université du Québec, il bénéficie des dispositions relatives à la révision de la courbe de rémunération des cadres tel que prévu au programme de rémunération des cadres adopté par l'assemblée des gouverneurs. Il est régi par les mêmes conditions s'il quitte pour un poste autre qu'un poste de cadre supérieur.
- 3.3 Il bénéficie d'un congé de perfectionnement, d'une durée d'une année, après quatre (4) années de mandat continues, sans diminution de traitement mais avec réintégration selon les termes du paragraphe 3.2. Le montant de toute subvention et de toute bourse de perfectionnement tenant lieu de traitement est déduit du traitement ainsi accordé pendant le congé. Il bénéficie des frais afférents au perfectionnement reconnus aux professeurs conformément aux politiques et pratiques en vigueur dans son établissement. Le comité exécutif de l'Université du Québec détermine les conditions relatives aux frais afférents au perfectionnement de ses cadres supérieurs.
- 3.5 Le cadre supérieur qui, après quatre (4) années de mandat continues, quitte l'Université du Québec ou l'un de ses établissements et renonce aux avantages énoncés aux paragraphes 3.2 et 3.3 du présent article, a droit à une prime de séparation équivalente à une année de traitement.
- 3.8 L'avantage énoncé au paragraphe 3.5 ne peut être accordé qu'une seule fois à une même personne, même si celle-ci revient à l'emploi de l'Université du Québec ou de l'un de ses établissements.

CURRICULUM VITAE DE MARCEL PROULX

Marcel PROULX
Directeur général
École nationale d'administration publique
555, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9E5

ÉTUDES ET DIPLÔMES

- Doctorat en sociologie de l'Institut d'études politiques de Paris (1993)
- Diplôme d'études approfondies (DEA), Cycle supérieur de sociologie
Institut d'études politiques de Paris (1986)
- Maîtrise en sciences sociales (science politique)
Université Laval (1980)
- Baccalauréat spécialisé en science politique
Université Laval (1974)

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 2001- : Directeur général, ENAP
- 1999-2001 : Directeur de l'enseignement et de la recherche, ENAP
- 1996-1999 : Directeur des études à Québec, ENAP
- 1989- : Professeur de sociologie des organisations, ENAP
- 1987-1989 : Professeur-chercheur, ENAP
- 1980-1987 : Chercheur, ENAP
- 1978-1979 : Chargé de projet auprès du directeur général, ENAP
- 1976-1978 : Assistant de recherche, ENAP
- 1980, 1981, 1984 : Chargé de cours, département de science politique, Université Laval

AUTRES RESPONSABILITÉS

- 2001-2006 Association internationale des écoles et instituts d'administration:
- Vice-président (Amérique du Nord)
 - Président du forum permanent des directeurs des écoles et instituts d'administration
- 2001- Membre de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec

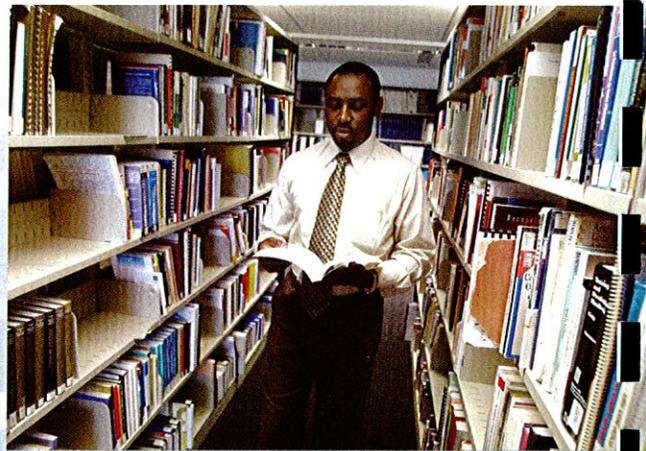
PUBLICATIONS RÉCENTES

- PROULX, Marcel et ARBOUR, Ghislain. "Étude de cas : Québec", in Fabri, Marco et al. (sous la direction de) **L'administration de la justice en Europe et l'évaluation de sa qualité**. Paris, Montchrestien, 2005. pages 385-401.
- PROULX, Marcel et ARBOUR, Ghislain. "Qualité et justice au Québec", in Fabri, Marco, Langbroek, Philip M. et Pauliat, Hélène (éd.). **The Administration of Justice in Europe : Towards the Development of Quality Standards**. Bologne, It., Editrice Lo Scarabeo, 2003, pp. 379-411.
- PROULX, Marcel. "Les professeurs de français", in ENAP. **Didacthèque internationale en management public. Recueil de cas en management public**. Québec, ENAP, 2002, pp. 169-173.
- PROULX, Marcel et VENDITTOLI, Mario. "L'approche pédagogique de l'ENAP : une formation tournée vers l'action", in ENAP. **Didacthèque internationale en management public. Enseigner le management public : expériences internationales**. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec / Québec, ENAP, 2002, pp. 151-160.
- PROULX, Marcel. "La coopération administrative québécoise : le rôle de l'École nationale d'administration publique", **Revue française d'administration publique**, (octobre-décembre 2001), pp. 729-737.
- PROULX, Marcel, "De la gestion par les règles à la gestion éthique : les leçons des crises" in : André G. Bernier et François Pouliot (ed.). **Éthique et conflits d'intérêts**. Québec, Éditions Liber, 2000. Pages 97-104.

PRIX ET DISTINCTIONS

- Prix « Roland Parenteau, 1992 », de l'Institut d'administration publique du Canada, pour le meilleur article en français publié en 1992 dans la revue « Administration publique du Canada ».
- Chevalier de l'Ordre national du mérite de France (2007)

 **École nationale
d'administration publique**



QUÉBEC (siège social)
555, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9E5
CANADA
Téléphone: 418 641-3000
Télécopieur: 418 641-3060

MONTRÉAL
4750, avenue Henri-Julien, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E5
CANADA
Téléphone: 514 849-3989
Télécopieur: 514 849-3369

GATINEAU
Pavillon Alexandre-Taché, aile D
283, boulevard Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3X7
CANADA
Téléphone: 819 771-6095
Télécopieur: 819 771-6162

SAGUENAY
637, boulevard Talbot
Saguenay (Québec) G7H 6A4
CANADA
Téléphone: 418 545-5035
Télécopieur: 418 545-0483

TROIS-RIVIÈRES
Pavillon Ringuet
3351, boulevard des Forges
Case postale 500
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7
CANADA
Téléphone: 418 641-3000
Télécopieur: 418 641-3060